

MORE FROM WOOD.

Bien plus que du bois

E EGGER

CONSEILS DE POSE

REVETEMENTS DE SOL STRATIFIES EGGER
AVEC LE SYSTEME *JUST CLIC!* SANS COLLE



PATENTED



1. OBLIGATION DE CONTROLE ET DE VIGILANCE

Les revêtements de sol EGGER sont fabriqués avec une extrême précision dans des usines ultra modernes où les produits semi-finis et finis font l'objet d'un contrôle sévère et continu.

Malgré les contrôles qualités effectués, certains éléments isolés peuvent avoir été endommagés, par exemple lors du transport. Il est donc recommandé d'examiner attentivement chaque lame avant de commencer la pose.

2. SOLS SUPPORTS

2.1 En principe, la personne chargée de la pose est tenue de vérifier, avant de commencer le travail, si le sol peut recevoir un revêtement selon les normes techniques générales reconnues et la réglementation en vigueur. Pour déterminer l'aptitude du sol support à recevoir les revêtements stratifiés EGGER, il convient d'observer les points suivants :

CONTROLE DE L'HUMIDITE :

Contrôle de l'humidité du sol à l'aide d'un appareil CM. Les valeurs suivantes ne doivent pas être dépassées :

- pour les chapes en béton : 2 CM %
- pour la chape anhydrite / chape anhydrite fluidifiée (chape en sulfate de calcium) : 0,5 CM %

CONTROLE DE LA PLANEITE DU SOL :

Celle-ci doit être contrôlée selon les normes usuelles.

La tolérance d'inégalité est d'au maximum de 4 mm par mètre.

CONTROLE DE LA PORTANCE DU SOL SUPPORT :

Le sol doit former une couche compacte et autoporteuse.

CONTROLE DE LA PROPRETE DU SOL SUPPORT :

Le sol doit avoir été nettoyé soigneusement à l'aspirateur.

CONTROLE DES CONDITIONS CLIMATIQUES DE LA PIECE :

Veiller à ce que les conditions suivantes soient remplies avant, pendant et après la pose :

- température ambiante de l'air d'au moins 18°C
- température au sol d'au moins 15°C
- humidité relative de l'air ambiant comprise entre 40 % et 70 %

2.2 Tous les supports remplissant les critères susmentionnés sont adaptés à la pose flottante des revêtements EGGER et en particulier :

- tous les sols en béton, y compris les sols chauffants eau chaude basse température
- panneaux de particules de bois minimum 19 mm
- panneaux de fibres
- anciens revêtements de sol tels que PVC, linoléum, pierre naturelle, carrelage céramique

CERTAINS SUPPORTS NE SONT CEPENDANT PAS ADAPTES :

- les revêtements de sol textiles (y compris moquettes rases)

SOLS SUPPORTS SOUMIS A DES RESTRICTIONS :

- les planchers chauffés à l'électricité (avec la possibilité de contrôler la température de la surface)

Un chauffage central au sol électrique est normalement compatible avec la pose d'un revêtement de sol stratifié, lorsque le système de chauffage est noyé dans la chape, excepté pour un chauffage électrique sous forme de film posé sur la chape.

ATTENTION ! La température en surface ne doit pas dépasser 28°C.

Le revêtement de sol stratifié peut cependant être installé sur ce film chauffant, si et seulement si le fabricant du film garantit, que la température en surface ne dépasse à aucun moment 28°C.

CHAPE BETON

Lors de la pose flottante des revêtements stratifiés EGGER sur les sols en béton, il est recommandé de tenir compte de l'humidité pouvant remonter par le sol. La pose du ciment doit avoir été réalisée depuis au moins 80 jours et la chape doit faire 5 cm d'épaisseur maximum. Pour cette raison un film polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur doit impérativement être installé sur toute la surface des sols en béton (excepté les sols en asphalte coulé) et ce, avant la pose d'une sous-couche d'isolation acoustique. Les lés, posés soigneusement doivent impérativement se chevaucher d'au moins 20 cm, et être remontés contre le mur sur 5 cm.

CHAUFFAGE AU SOL PAR EAU CHAUDE BASSE TEMPERATURE

Tout plancher chauffé suppose une exploitation planifiée et coordonnée en fonction du système de chauffage et du type de chape, permettant de garantir à long terme un fonctionnement optimal et sans dommage. En principe les revêtements de sol éventuellement en place devront être retirés avant la pose du revêtement stratifié. En plus des contrôles usuels du sol support, il est nécessaire d'établir un protocole témoignant d'une phase de chauffage de la chape conforme et obligatoire quelle que soit la saison.

PROCEDURE DE CHAUFFAGE

- Pour les sols en béton, la phase de chauffage commence au plus tôt au bout de 21 jours après la pose (Référez-vous aux indications du fabricant, pour les chapes anhydrites, mais commencez au plus tôt au bout de 7 jours à partir de la pose du sol).
- Début de la phase de chauffage à une température de 25°C, qui doit être maintenue pendant 3 jours.
- Augmentation quotidienne de la température de 5°C, jusqu'à une température de 28°C maximum.
- Maintenez cette température pendant 3 jours, sans variation ni interruption nocturne.
- Baissez quotidiennement la température de 10°C jusqu'à atteindre une température du sol de 18°C en surface.
- Maintenez cette température de 18°C lors de la pose et pendant les 3 jours suivants.
- Au bout du troisième jour, augmentez lentement la température de 5°C par jour jusqu'à obtention de la température souhaitée.

ATTENTION ! La température du sol ne doit pas dépasser 28°C ! Il est impératif de recouvrir entièrement le sol d'un film polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur avant de poser la sous-couche d'isolation acoustique.

PIERRE NATURELLE ET CARRELAGE CERAMIQUE

En raison de l'humidité pouvant remonter par le sol, recouvrez entièrement le sol d'un film polyéthylène avant de poser la sous-couche d'isolation acoustique.

PANNEAU DE PARTICULES 19 MM ET PANNEAU DE FIBRES SPECIAUX

La pose d'une sous-couche est recommandée afin d'améliorer l'isolation acoustique. En revanche, la pose d'un film polyéthylène est proscrite.

PLANCHER DE BOIS

Vérifiez la fermeté du plancher en vissant les lames éventuellement instables. Là encore, la pose d'une sous-couche améliorant l'isolation acoustique est recommandée. En revanche, afin de ne pas entraver l'aération du sol, n'installez pas de film polyéthylène. Posez les lames du revêtement perpendiculairement aux lames du plancher existant.

REVETEMENT DE SOL PLASTIQUE

Le revêtement de sol plastique jouant le rôle de barrière contre l'humidité, la pose d'un film polyéthylène n'est par conséquent pas impérative. La pose d'une sous-couche d'isolation acoustique est quant à elle recommandée.

PIECES HUMIDES

ATTENTION ! La pose des revêtements EGGER dans les pièces humides telles salles de bain, sauna etc est déconseillée.

3. MESURES DE PRECAUTION A PRENDRE AVANT LA POSE

STABILISATION CLIMATIQUE DES LAMES

Avant la pose, les lames de revêtement de sol EGGER doivent séjourner dans chacune des pièces auxquelles elles sont destinées ou dans une pièce aux conditions climatiques identiques :

- dans leur emballage encore fermé
- pendant au moins 48 heures
- à plat, et à au moins 50 cm des murs
- température ambiante de l'air d'au moins 18°C
- température au sol d'au moins 15°C
- humidité relative de l'air ambiant entre 40 % et 70 %

SENS DE POSE

Pour un meilleur résultat visuel, positionnez vos lames parallèlement au sens d'éclairage de la pièce. Ce conseil n'a toutefois rien d'impératif. Seuls les sols supports en bois exigent que les lames du revêtement soient posées perpendiculairement à celles du plancher.

POSE DE LA PREMIERE RANGEE

Commencez par prendre les mesures de la pièce. Si vous constatez que la largeur de la dernière rangée sera inférieure à 5 cm, diminuez alors la largeur de la première rangée avant de commencer la pose.

ESPACE DE DILATATION

Comme tous les matériaux organiques, les revêtements de sol EGGER se dilatent ou se rétractent en fonction des conditions climatiques régnant dans la pièce. C'est pourquoi vous devez prévoir des espaces de dilatation entre le revêtement de sol et les éléments fixes de la pièce (ainsi qu'entre chaque pièce), afin de ne pas entraver les variations de volume du sol.

D'une manière générale, il convient de laisser un espace de dilatation de 1 mm par mètre allant de 8 à 10 mm entre le revêtement de sol et les éléments fixes tels que les murs, les huisseries, les passages de tuyaux, les piliers, les escaliers, etc.

SEUILS DE DILATATION

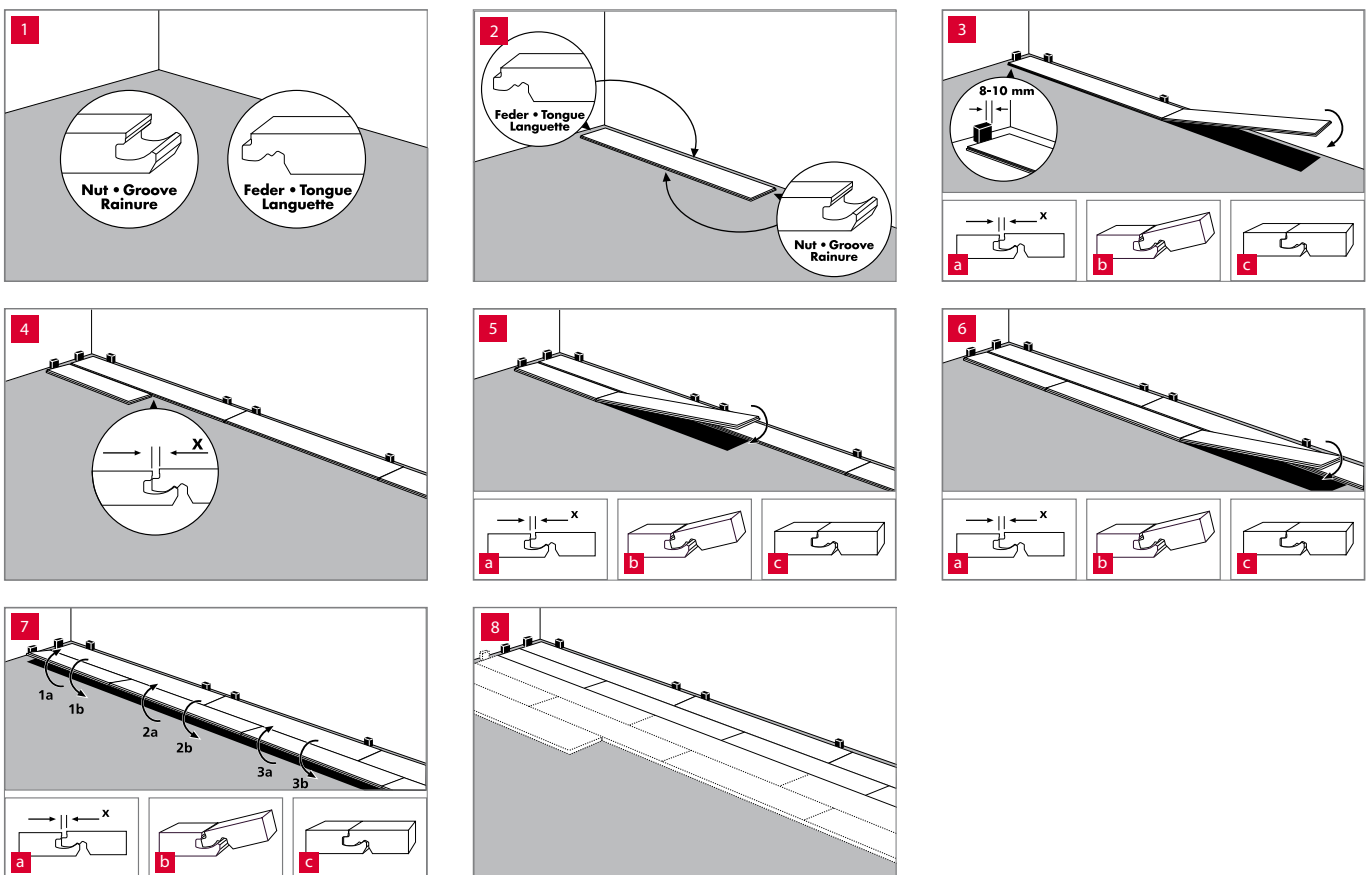
En raison des variations spécifiques liées à la nature de la matière du sol stratifié, il est impératif de prévoir des seuils de dilatation aux endroits suivants :

- seuils de porte
- couloirs
- pièces aux nombreux angles
- pièces d'une longueur/largeur supérieure à 10 m

4. POSE

- Vérifiez bien avant la pose, qu'aucune lame n'est abîmée ou défectueuse. Reportez-vous à l'image 1 pour bien comprendre ce que sont une rainure et une languette.
- Commencez la pose des lames du premier rang par le coin gauche de la pièce, en posant la lame côté languette vers le mur (image 2).
- Posez les cales de dilatation contre le mur (image 3).
- Pour assembler une nouvelle lame, inclinez-la de façon à ce qu'elle forme un angle d'environ 30° C avec le sol et positionnez sa languette dans la rainure de l'élément déjà posé. Abaissez-la ensuite jusqu'à ce qu'elle soit complètement à plat sur le sol (images 3a à 3c). Pour adapter le dernier élément à la longueur de la pièce, posez la languette contre languette, sur la dernière lame et tracez un repère, ensuite sciez la lame à la longueur souhaité. La dernière lame de la première rangée doit être coupée à la longueur restante souhaitée (languette contre languette), en la sciant.
- Commencez la pose de la deuxième rangée avec le morceau de la lame restant de la première rangée, si celui-ci est d'une longueur d'au moins 200 mm. Pour toutes les rangées suivantes, débutez toujours avec le reste de la dernière lame de la rangée précédente. **ATTENTION !** Faire en sorte de respecter un minimum de 200 mm entre les joints. Pour certains produits avec des chanfreins ou des décors particuliers (tels les décors céramiques) il faut tenir compte d'un décalage régulier correspondant au décor et/ou au modèle.
- Après avoir posé la première rangée, commencez la seconde avec le reste de la dernière lame de la rangée précédente si elle mesure 200 mm minimum. Posez la languette (côté long) de cette lame dans la rainure du premier élément de la première rangée (image 4). Emboîtez ensuite toutes les lames de la deuxième rangée par le côté court, comme indiqué plus haut (images 5 et 6).
- Une fois que tous les éléments de la deuxième rangée seront alignés et emboîtés, inclinez légèrement la première lame (ou morceau de lame) et emboîtez-la dans la première rangée par le côté long. Procédez de la même façon pour les éléments suivants, jusqu'à ce que cette rangée soit complètement assemblée à la première (reportez-vous aux images 7 et 8). Pendant cette opération assurez-vous, que les lames de la rangée en cours de l'installation ne se sont pas déplacées sur le côté court et qu'elles restent bien jointes.
- Vous pouvez maintenant procéder de la même façon lame après lame, rangée après rangée.

La dernière rangée doit souvent être ajustée le long du mur. Superposez la dernière lame à installer exactement sur celle de la dernière rangée posée. Prenez ensuite une autre lame qui vous servira de règle. Le côté languette de cette lame est placé contre le mur en tenant compte de l'espace de dilatation. Tracez la découpe à effectuer sur la lame du milieu.



POSE

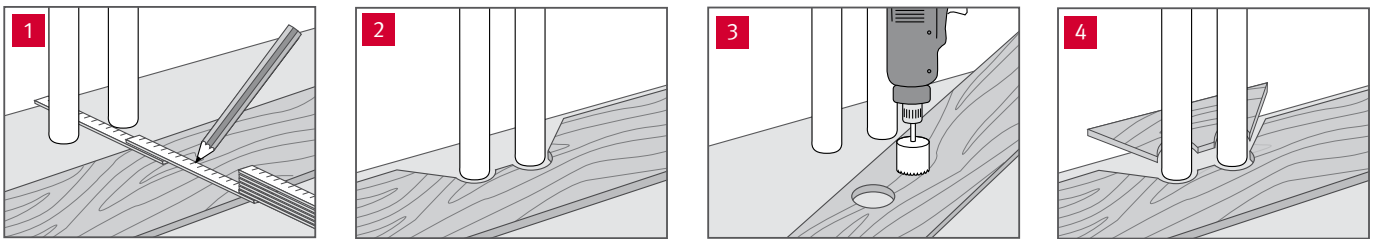
USAGE COMMERCIAL : CLASSES 31, 32 ET 33



Pour les usages commerciaux il faut prendre en considération l'exposition particulière à une ambiance humide. Pour cette raison nous vous recommandons d'imperméabiliser les joints avec la colle EFP spécialement conçue à cet effet. Appliquez la colle sur le chant supérieur de la languette, de façon à ce que, après l'emboîtement des lames, la colle ressorte sur toute la longueur des joints, aussi bien sur les côtés courts que pour les côtés longs. Le surplus de la colle peut ensuite être facilement enlevé soit immédiatement (dans les cas de produits chanfreinés), soit après un léger temps de séchage.

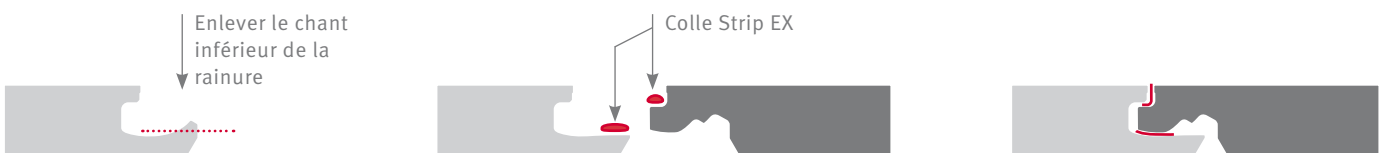
ATTENTION ! Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'ouverture de joints sous la colle.

PASSAGE DE TUYAUX



- Prenez les mesures et tracez sur la lame l'emplacement des tuyaux, en tenant compte de l'espace de dilatation.
- Percez un trou d'un diamètre de 16 mm supérieur à celui des tuyaux (espace de dilatation).
- Sciez la pièce à 45° C depuis le bord des trous que vous venez de percer.
- Encollez le morceau obtenu, emboîtez-le

LES PORTES ET HUISSERIES



- S'il y a des huisseries, il convient de les couper en prenant en compte la hauteur du revêtement et la sous-couche.
- Poser le revêtement jusque sous les huisseries et jointer. Dans le cas où vous devriez finir la pose sous les huisseries de porte, il sera nécessaire de dégager la rainure avec un ciseau à bois afin de pouvoir emboîter à plat la lame restante. L'emboîtement doit impérativement être encollé avec de la colle Strip EX.
- Pour les huisseries ne pouvant pas être coupées (par exemple en métal), les espaces de dilatation devront être pratiqués et rebouchés à l'aide d'un mastic élastique ou bien un profil de finition adapté.

FINITIONS

Après avoir effectué la pose du sol stratifié EGGER conformément aux indications, posez les seuils et les plinthes. Les instructions de montage sont jointes aux accessoires correspondants.

5. PRECAUTION A PRENDRE POUR PRESERVER LA BEAUTE DE VOTRE SOL

- Comme pour tout revêtement de sol, protégez votre nouveau sol EGGER des particules salissantes en prévoyant tapis, paillasons, etc.
- Posez des protections en feutre sous les pieds de chaise, de table et sous les meubles.
- Soulevez systématiquement les meubles lourds pour les déplacer. Ne les faites pas glisser.
- Utilisez uniquement des roulettes de chaises et de meubles souples en polyamide (norme EN 425)
- Essayez immédiatement les traces liquides ou humides sur le sol.
- N'utilisez jamais de système de nettoyage à la vapeur.
- Nettoyez votre sol avec un chiffon/serpière légèrement humide
- N'utilisez jamais de détergents ou de produits abrasifs sur le sol.
- N'utilisez pas de produits filmogènes (nous vous recommandons le produit nettoyant "Clean it!").
- Il n'est ni nécessaire, ni recommandé de cirer votre sol.
- La vitrification de votre sol n'est ni nécessaire ni recommandée.

Ce guide de pose détaillé ainsi qu'une carte de garantie sont disponibles chez votre vendeur spécialisé.

Si contre toute attente votre sol stratifié EGGER devait subir des dommages, il est possible de réparer les défauts minimes à l'aide du kit de réparation "Decor Mix & Fill" EGGER. Dans le cas d'une altération plus sérieuse, un professionnel pourra remplacer la ou les lames concernées. Sur demande, nous mettrons des instructions et conseils spécifiques à votre disposition.

Pour les poses spéciales (escaliers par exemple) ou tout autre question, veuillez vous adresser en toute confiance à votre vendeur.

EGGER Floor Products
France S.A.S.
19 Rue Edouard Vaillant
BP 1001
F-37010 Tours Cedex 1
T +33 (0)2 47 70 12 50
F +33 (0)2 47 05 82 89
efp-fr@egger.com

www.egger.com/floorproducts

EGGER Retail Products
GmbH & Co. KG
Im Kissen 19
59929 Brilon
Germany
T +49 2961 770-0
F +49 2961 770-62919
info-bri@egger.com

EGGER Retail Products
GmbH & Co. KG
Am Haffeld 1
23970 Wismar
Germany
T +49 3841 301-0
F +49 3841 301-20222
info-wis@egger.com

EGGER Retail Products
GmbH
Weiberndorf 20
6380 St. Johann in Tirol
Austria
T +43 50 600-0
F +43 50 600-10443
info-sjo@egger.com

Service, conseils et bien plus encore :